



## Tissu précieux

Toutes les conditions étaient réunies pour faire du Cœur de Flandre un lieu de prédilection de la dentelle aux fuseaux. La région avait une industrie textile florissante ; la noblesse et la haute bourgeoisie constituaient des clients potentiels, tandis que les campagnes fournissaient la main-d'œuvre. Bailleul devint au XVIII<sup>e</sup> siècle le principal centre de production du territoire suite au déclin de la dentelle de Valenciennes, comptant jusqu'à

fuseaux et leurs fils. Le reste est une question de doigté : le dessin en papier se chrysalide en un chef-d'œuvre de tissu formé de lin, de coton, de soie, d'or ou d'argent. L'art de la dentelle s'est transmis de génération en génération du XV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, grâce aux écoles qui formaient des jeunes filles dès leur plus jeune âge, à la réalisation des dentelles les plus belles et les plus variées. L'école de dentelle de Bailleul accueille enco-



Bailleul : la dentelle.

800 dentellières. Les ateliers de fabrication étaient rares. La conception s'effectuait dans les chaumières, à la lueur des bougies quant les travaux des champs le permettaient, usant les yeux et les mains de la noble dentellière. Car il faut saluer le talent de ces ouvrières munies de leur carreau, leurs épingles, leurs

re aujourd'hui plus de 150 élèves de 6 à 99 ans qui s'initient aux techniques de la dentelle. En l'honneur de cet art qui fait la renommée de la ville, la municipalité de Bailleul organise tous les trois ans les Rencontres Internationales de la Dentelle, c'est l'occasion de perpétuer la tradition.



École de dentellières.

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bailleul** : Musée Benoît de Puydt (03.28.49.12.70), Maison de la Dentelle (03.28.41.25.72 / 03.28.43.81.00), visites des Jardins du Centre de Phytosociologie en saison (03.28.43.81.00), visites de la ferme-brasserie Beck (03.28.49.03.90), visites guidées thématiques de la ville en saison (03.28.43.81.00).

**Boeschèpe** : Visites du Moulin de l'Ingratitudo ou « Ondankmeulen » (03.28.42.50.24), promenades en attelage (03.28.42.51.00).

**Godewaersvelde** : Site de l'Abbaye du Mont des Cats (boutique de produits du terroir 03.28.43.83.60).

**Nieppe** : Château-Musée d'histoire locale, visites du sentier de botanique en saison (03.28.44.20.04).

**Saint-Jans-Cappel** : La Flandre à dos d'âne toute l'année sur rendez-vous (03.28.48.78.48), Musée Marguerite Yourcenar en saison (03.28.42.20.20), Parc Départemental du Mont Noir (03.28.42.55.02), promenades à cheval ou en calèche (03.28.49.00.10).

**Steenwerck** : « Poterie du Vieux-Bac » (03.28.49.92.62), promenades en roulotte et circuit botanique en saison sur rendez-vous (03.28.44.20.04), musée de la Vie Rurale (03.28.50.33.80).

### Manifestations annuelles

**Bailleul** : Carnaval le week-end de Mardi gras (03.28.43.81.00), Fête de l'Épouvantail en juillet (03.28.43.81.00).

**Berthen** : Fête de l'Attelage le 15 août (03.28.42.51.00).

**Boeschèpe** : Fête à l'ancienne en août (03.28.42.51.25).

**Estaires** : Cavalcade lundi de Pentecôte (03.28.42.95.60).

**Godewaersvelde** : Fête du Cochon en août (03.28.42.50.06), Fête de la Saint-Hubert en octobre (03.28.43.81.00).

**La Gorgue** : Festival de l'Insolite en juin (03.28.44.20.04).

**Nieppe** : Salon du jardin, de la vie champêtre et des produits du terroir en mai, Salon du livre en octobre (03.28.41.25.29).

**Saint-Jans-Cappel** : Feux de la Saint-Jean en juin (03.28.50.38.50), Fête des Moissons en août (03.28.41.25.29).

**Steenwerck** : Journée des métiers d'autrefois en mai, Fête du Cheval de trait en juin (03.28.44.20.04), Fête de l'Eau et Fête des Chus (épouvantails remplis de pétards) en juin (03.28.49.94.78), Journée des produits du terroir en août (03.28.40.20.04).

**RDV Nature et Patrimoine** : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

**« Retables de Flandre »** : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

**Hébergements-Restauration** : Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Office de Tourisme des Monts de Flandre à Bailleul** : 03.28.43.81.00.  
**Office de Tourisme de Steenwerck** : 03.28.40.20.04.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Cœur de Flandre



### N° 26

## Sentier du Ravensberg Bailleul

(10 ou 14 km - 2 h 30 ou 3 h 30)



Bailleul.

- ① **Randonnée Pédestre Sentier du Ravensberg : 10 ou 14 km**
- ⌚ **Durée : 2 h 30 ou 3 h 30**
- ➔ **Départ : Bailleul : Grand'Place, à proximité de l'Office de Tourisme, parking**
- 🟡 **Balilage jaune**
- 📖 **Cartes IGN : 2404 Est et 2404 Ouest**

### L'avis du randonneur :

*Ce circuit s'adresse au promeneur et à la famille dans sa version courte, au randonneur averti dans sa version longue. Le circuit 10 km est entièrement macadamisé. Il est donc praticable, à pied sec, toute l'année. Le dénivelé cumulé positif pour le circuit 14 km est d'environ 125 m.*



Dentellière à l'ouvrage.

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 3, 4 : P. Cheuva - 2 : S. Dhote



Conseil Général  
Département du Nord

# Sentier du Ravensberg

(10 ou 14 km - 2 h 30 ou 3 h 30)

Départ : Bailleul : Grand'Place, à proximité de l'Office de Tourisme, parking

**1** Suivez la rue d'Ypres et, à hauteur de la médiathèque, descendez à droite la rue des Sœurs Noires qui se prolonge en Bellekindstraete le long des cimetières bailleulois et brillannique – notez la chapelle Notre-Dame de Hall et son autel sculpté. A l'intersection, continuez tout droit sur l'Eeckelstraete – vue sur le Mont de Lille, le Ravensberg et le Kemmelberg. Croisez une chapelle puis montez à droite le Vieux chemin de Lille.

**2** Empruntez à gauche la Breemerscher straete. Laissez la route suivante à droite. Au niveau des bâtiments de ferme, montez à gauche puis grimpez à gauche l'Eeckelstraete. Juste après la houblonnière – brasserie artisanale – gravissez à droite les pentes du Ravensberg – Mont aux corbeaux, 70 m. A l'intersection, tournez à droite. Montez ensuite à gauche la Schoonemaegdstraete puis descendez à gauche la Wezeldreuve.

**3** Grimpez le chemin à droite. Plus loin, empruntez la route à gauche sur 500 m

puis engagez vous sur l'Achtgemeteelst drève. A l'entrée du Centre Régional de Phytosociologie, empruntez à droite le sentier du Reeper. Au bout – bien refermer la barrière derrière soi – quittez le centre à droite.

**4** Dirigez vous à gauche sur l'Hille-molenstraat puis continuez à gauche. A l'intersection suivante, descendez tout droit.

**5** Empruntez à droite la route – RD 23, prudence – sur 250 m puis virez à gauche au lieu-dit Claverelst. Montez tout droit puis descendez à droite.

**6** Suivez à gauche la Beurse straete puis à gauche la route de Saint-Jans-Cappel. Au niveau de l'église, empruntez à gauche la rue des Viviers et retrouvez la Grand'Place.

## CIRCUIT 10 km

**3** Descendez à gauche. Aux intersections suivantes, prenez à gauche puis à droite et rejoignez la Grand'Place.

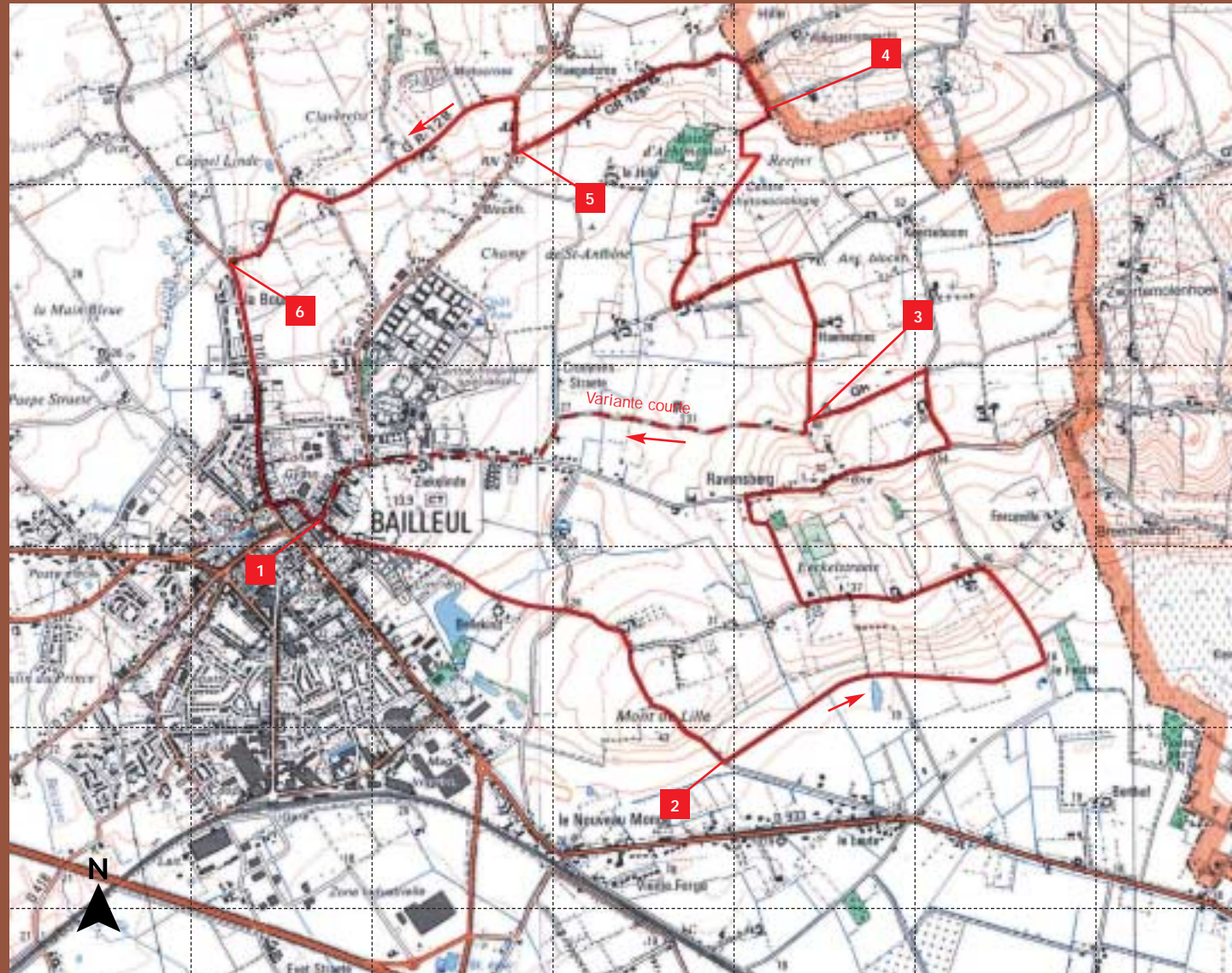
### Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)

